



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Racisme envers les nouveaux élus

Question au Gouvernement n° 1406

#### Texte de la question

#### RACISME ENVERS LES NOUVEAUX ÉLUS

**Mme la présidente** . La parole est à M. Stéphane Peu.

**M. Stéphane Peu** . Depuis les élections municipales, une déferlante raciste d'une violence inouïe s'abat sur un certain nombre d'élus, en particulier, dans ma circonscription, sur le maire de Saint-Denis, Bally Bagayoko, dont je salue le calme et la dignité face à ces attaques. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, LFI-NFP, SOC et EcoS.*)

Ainsi, lorsqu'il prononce les mots « ville des rois », l'inconscient de certains journalistes entend « ville des noirs », tandis que d'autres le comparent à un singe, à un mâle dominant ou à un chef de tribu. On se croirait revenu en 1931, quand l'exposition coloniale présentait des zoos humains.

Depuis l'élection, ce sont des centaines d'heures d'antenne et des milliers de commentaires haineux d'un racisme décomplexé qui se déversent. Ils lui font un procès en illégitimité sur des bases racistes ; mais en dénigrant les élus que les citoyens ont choisis, c'est toute la population de nos villes qui se sent insultée. (*Mêmes mouvements.*)

Ne soyons pas dupes : ces médias qui pratiquent le lynchage font le choix du séparatisme en dressant les Français les uns contre les autres.

Monsieur le premier ministre, cela dure depuis deux semaines et votre gouvernement a été bien silencieux ; trop silencieux. (*« Eh oui ! » sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mes questions seront simples : quand prendrez-vous conscience du défi qui est lancé à notre pays, à sa cohésion nationale, à son histoire, à ses lois et au respect de son peuple dans sa diversité ? Alors qu'il y a peu, nous avons aggravé les sanctions pour les auteurs de violences à l'égard des élus, que comptez-vous faire pour protéger le maire de Saint-Denis ? Quand allez-vous agir concrètement contre les médias d'extrême droite qui violent impunément les lois antiracistes de notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, LFI-NFP et EcoS ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC.*)

En un mot, tolérerez-vous longtemps que CNews et les médias de Bolloré soient une zone de non-droit ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, LFI-NFP et EcoS ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le premier ministre.

**M. Sébastien Lecornu, premier ministre** . Dans cette ambiance malsaine, reconnaissons-le, il faut revenir à des principes simples et clairs, ceux de la République. Je le disais en d'autres circonstances il y a quelques

semaines, il faut toujours – je sais que vous le faites – refuser la violence, physique et verbale, dans le débat public. Le racisme n'est pas une opinion – pas davantage que l'antisémitisme, pas davantage que l'homophobie.

**M. Erwan Balanant** . Très bien !

**M. Sébastien Lecornu**, *premier ministre* . Par définition, il tombe sous le coup de la loi. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem ainsi que sur quelques bancs du groupe DR.*) Avant cela, il tombe sous le coup d'une responsabilité politique collective, qu'il nous revient de rappeler ici sans relâche : nous devons refuser toute forme de violence dans le débat politique et le débat public. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) La manière dont se sont déroulées, de manière générale, les élections municipales n'est pas une réussite collective (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.*)

Ensuite, il y a la responsabilité individuelle. En tant que maire, le maire de Saint-Denis est un agent de l'État, il mérite donc une protection particulière ; mais je souhaite que nous allions plus loin. Dès lors qu'il aura porté plainte, je demanderai au préfet de Seine-Saint-Denis de se constituer partie civile à ses côtés. Je le répète, le racisme n'est pas une opinion. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, SOC, DR, EcoS, Dem et GDR.*) C'est donc à la justice de dire le droit, et non au gouvernement, cela va sans dire. C'est à l'autorité judiciaire, au parquet puis au siège, d'établir les faits. J'y insiste, le maire est un agent de l'État, il doit donc, lui aussi, veiller au respect du droit dans la commune.

**M. Alexis Corbière** . Il l'a fait !

**M. Sébastien Lecornu**, *premier ministre* . Je réponds au député Coquerel, qui, tout à l'heure, a tenté de faire croire qu'il y aurait une suspicion de racisme...

**M. Alexis Corbière** . C'est vrai !

**M. Sébastien Lecornu**, *premier ministre* . ...de la part du gouvernement de la République. Non, ce n'est pas vrai ! On ne peut pas dire cela ! C'est un mensonge ! En disant cela, vous contribuez justement à la banalisation du mal. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR, Dem et LIOT. – Exclamations sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*) La banalisation de ce dernier et du racisme doit être combattue avec la même force et sans relâche ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR et Dem.*)

**M. Alexis Corbière** . Allez le dire à Valérie Pécresse !

## Données clés

**Auteur** : [M. Stéphane Peu](#)

**Circonscription** : Seine-Saint-Denis (2<sup>e</sup> circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1406

**Rubrique** : Discriminations

**Ministère interrogé** : Premier ministre

**Ministère attributaire** : Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 1er avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er avril 2026